

*Paris, Le 18 janvier 2018*

**La Confédération Nationale du Crédit Mutuel jouera pleinement son rôle de garant de la cohérence prudentielle et de la protection des clients, des sociétaires et des salariés dans l'examen qui devra être fait des conséquences du projet de sécession du Crédit Mutuel Arkéa**

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel a pris connaissance par voie de presse de la volonté des dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa de mener un projet de sécession du Groupe Crédit Mutuel. Elle attend désormais la communication officielle de ce projet pour en comprendre les motivations et les modalités envisagées.

Une fois ce projet communiqué, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel réunira ses différentes instances pour en examiner en détail les conséquences pour les clients, les sociétaires et les salariés, et ce conformément à son rôle d'organe central et de ses missions de garant de la cohérence prudentielle et de la protection de l'intérêt des clients et des sociétaires.

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel réitère son attachement à l'unité du Crédit Mutuel dans le respect de l'autonomie de toutes les fédérations et rappelle qu'elle a toujours été et demeure, la meilleure solution pour tous.

Contact : **Stéphanie Glémot**

01 53 48 87 85 – [stephanie.glemot@creditmutuel.fr](mailto:stephanie.glemot@creditmutuel.fr) – 88-90, rue Cardinet – 75847 Paris Cedex 17